



GRAINES VOLTZ

Société Anonyme au capital de 1 370 000 €.

Siège social : 1, rue Edouard Branly, 68000 Colmar.

333 822 245 R.C.S. Colmar (85 B 260).

Exercice social : du 1^{er} octobre au 30 septembre.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 MARS 2017
MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra 22 mars 2017 à 09 heures au siège de la société, 1 rue Edouard Branly à (68000) COLMAR.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO le 15 février 2017.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- ✓ tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité,
- ✓ tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.